



France

Informations Philatéliques

Andorre
MonacoCollectivités
d'Outre-mer (C.O.M.)Oblitérations
Premier JourBureaux
TemporairesRetraits &
Réimpressions

CITÉ INTERNATIONALE DE LA LANGUE FRANÇAISE VILLERS-COTTERÊTS



Réf : 11 22 009

Conception graphique TAD :
Clovis RÉTIF

INFOS TECHNIQUES

Création : Clovis RÉTIF

Gravure : Louis GENTY d'après photo © Benjamin Gavaudo / Centre des monuments nationaux.

Impression : taille-douce

Format du timbre : 40,85 x 30 mm

Présentation : 15 timbres à la feuille

Tirage : 600 000 exemplaires

Valeur faciale : 1,65 € International

INFOS PRATIQUES

PREMIER JOUR à VILLERS-COTTERÊTS, les samedi 19 et dimanche 20 MARS 2022 :

- Cour des Offices du château de Villers Cotterêts, de 10H à 12H30 et 14H à 18H, 1, place Aristide Briand, 02600 VILLERS-COTTERÊTS.

PREMIER JOUR à PARIS, le samedi 19 MARS 2022 :

- Le Carré d'Encre, de 10H à 17H, 13 bis rue des Mathurins, 75009 PARIS.

EN VENTE dès le 21 MARS 2022,

à la boutique « Le Carré d'Encre », dans certains bureaux de poste, par abonnement ou par correspondance à Philaposte Service Clients Z.I., Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PÉRIGUEUX CEDEX 09, par téléphone au 05 53 03 19 26 et par mail sav-phila.philaposte@laposte.fr sur réservation auprès de votre buraliste et sur le site Internet www.laposte.fr

La Poste émet un timbre sur la Cité internationale de la langue française qui ouvrira ses portes en 2022.

En mars 2018, le président de la République a confié au Centre des monuments nationaux (CMN) le projet de création de la Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts.

Le château, classé au titre des monuments historiques depuis 1997, fait depuis l'objet d'importants travaux de restauration et d'aménagement pour accueillir la future Cité internationale de la langue française. Une première phase de travaux comprenant la restauration des façades principales et des éléments de décor patrimoniaux, notamment les éléments architecturaux de la Renaissance et des XVII^e et XVIII^e siècles s'achèvera au mois de mars et sera l'occasion pour le CMN de proposer au public de nombreuses animations culturelles, spectacles vivants, rencontres, tables-rondes avec des auteurs durant la Semaine de la Langue française et de la Francophonie. Dans un second temps, à l'automne 2022, le parcours permanent de visite, la cour du Jeu de Paume, où une verrière avec un « ciel lexical » sera créée, et le parking seront livrés et ouverts au public.

Le château de Villers-Cotterêts

Le château de Villers-Cotterêts a été bâti par la volonté de François Ier à partir de 1532. C'est en cette demeure royale qu'il signa l'ordonnance d'août 1539 dite de Villers-Cotterêts imposant le français dans les actes administratifs et juridiques et ouvrant ainsi la voie à la généralisation de son usage et à son institution comme langue officielle, elle constitue en cela une étape décisive dans la construction de l'unité française. Resté dans le domaine royal jusqu'à la Révolution, le château est saisi comme bien national en 1790. Il devient par la suite un dépôt de mendicité, puis une maison de retraite, qui se retire progressivement des bâtiments avant de les quitter totalement en 2014.

Un projet culturel et artistique inédit

Le château de Villers-Cotterêts accueille dans le logis royal et le jeu de paume un projet culturel et artistique, ancré dans un territoire fécond pour la littérature, tout en ayant vocation à s'ouvrir sur le monde pour rayonner à l'international. Premier lieu entièrement dédié à l'histoire de la langue française, la Cité propose de nombreuses activités à un public varié (familles, scolaires, touristes, associations, professionnels) : un parcours de visite permanent, une programmation pluridisciplinaire d'expositions temporaires et de spectacles, des ateliers de résidences pour des artistes, chercheurs et entrepreneurs, des activités pédagogiques, d'apprentissage et de formation à la langue française.

© La Poste - Centre des monuments nationaux - Tous droits réservés

Dédicaces

Louis GENTY et Clovis RÉTIF animeront une séance de dédicaces de 10H30 à 12H30 le samedi 19 mars au Carré d'Encre (sous réserve de l'évolution sanitaire).

